

HUBERDEAU



PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ D'HUBERDEAU
MRC DES LAURENTIDES

À la session régulière du Conseil de la municipalité d'Huberdeau tenue le 10e jour du mois de mai 2016 à 19hres au 101, rue du Pont, Huberdeau. À laquelle est présente madame Évelyne Charbonneau, mairesse et les conseillers (ères) messieurs Louis Laurier, Gabriel Dagenais, Jean-François Perrier, mesdames Julie Thibodeau, Émile Martel et Danielle Hébert.

Formant tous quorum sous la présidence de madame Évelyne Charbonneau, mairesse.

Madame Guylaine Maurice, directrice générale/secrétaire-trésorière, est aussi présente.

OUVERTURE DE LA SESSION

Madame Évelyne Charbonneau, mairesse, constate le quorum à 19h00, déclare la séance ouverte et soumet l'ordre du jour aux membres du conseil.

Ouverture de la session.

- 1) Adoption de l'ordre du jour.
- 2) Ratification des procès-verbaux de la session ordinaire du 12 avril 2016.
- 3) Ratification des déboursés.

AFFAIRES COMMENCÉES :

- 4) Travaux pacte rural (plomberie/pancarte Jonathan Drouin).
- 5) Appel d'offres sur invitation/fauchage le long des chemins.
- 6) Entente collecte et transport matières résiduelles.

AFFAIRES NOUVELLES :

- 7) Correspondance :
 - Rapport Sûreté du Québec mars 2016.
 - Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local (confirmation de la subvention de 120 693\$).
 - Invitation à faire connaître 20 Trésors culturels de votre municipalité.
- 8) Dépôt du rapport financier et du rapport du vérificateur pour l'année 2015.
- 9) Nomination d'un délégué et d'un substitut pour siéger sur le conseil d'administration de la Régie incendie Nord-Ouest.
- 10) Démission de Mme Isabel Leroux en tant qu'officier municipal en bâtiment et en environnement.
- 11) Réparation patinoire.
- 12) Nomination de nouveaux pompiers.
- 13) Adoption de la politique générale de l'entreprise 11-2016.
- 14) Rencontre culturelle intermunicipale du 9 juin 2016 (remboursement des frais de déplacement).
- 15) Dépôt du projet de règlement (2016)-100-20 modifiant le plan d'urbanisme (2008)-100 de la Ville de Mont-Tremblant, relativement à diverses dispositions.
- 16) Demande de commandite feuillet paroissial (50\$).
- 17) Trousse d'économie d'eau.
- 18) Boîte à fleurs/entretien aménagement paysager hôtel de ville.
- 19) Journées de la Terre à Huberdeau (location projecteur 50\$/conférencier 120\$).
- 20) Achat d'un projecteur usagé 150\$.
- 21) Pancarte hôtel de ville.
- 22) Activation cellulaire camp de jour.

- 23) Varia : a) Conte de la Sirène (budget 40\$).
b) Rencontre bibliothèque 1^{er} juin 2016 (remboursement déplacement).
c) Décès Gaston Provost (achat de fleurs).
- 24) Période de questions.
- 25) Levée de la session.

RÉSOLUTION 83-16
ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par monsieur le conseiller Louis Laurier et résolu;

Que l'ordre du jour soit adopté tel que modifié, ajout au varia des points a), b) et c).

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

RÉSOLUTION 84-16
RATIFICATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SESSION ORDINAIRE DU 12 AVRIL 2016

Il est proposé par monsieur le conseiller Gabriel Dagenais et résolu;

Que la secrétaire soit exempte de la lecture du procès-verbal de la session ordinaire du 12 avril 2016, les membres du conseil déclarant en avoir pris connaissance et renonçant à la lecture.

De plus que le procès-verbal du 12 avril soit adopté tel que rédigé.

Résolutions 61-16 à 82-16 inclusivement.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

RÉSOLUTION 85-16
RATIFICATION DES DÉBOURSÉS

La secrétaire soumet au conseil pour examen et considération les comptes suivants :

Chèques numéros 7260 à 7317 inclusivement, pour un montant de 81 645.12\$ et des comptes à payer au 10/05/2016 au montant de 7 618.40\$, ainsi que les chèques de salaire numéros 3439 à 3493 inclusivement pour un montant de 22 680.15\$.

Il est proposé par madame la conseillère Danielle Hébert et résolu.

Que le conseil ratifie les déboursés tels que présentés.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

Je soussignée, certifie qu'il y a des crédits suffisants pour les fins auxquelles les dépenses ci-haut décrites ont été projetées.

Karine Maurice-Trudel
Directrice générale/secrétaire-trésorière adjointe.

RÉSOLUTION 86-16**APPEL D'OFFRES SUR INVITATION/FAUCHAGE LE LONG DES CHEMINS**

ATTENDU QUE la municipalité d'Huberdeau a procédé à un appel d'offres sur invitation auprès de 2 fournisseurs, pour des travaux de fauchage des accotements le long des chemins municipaux;

ATTENDU QUE suite à cet appel d'offres nous avons reçu 2 soumissions;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par monsieur le conseiller Louis Laurier et résolu.

Que le contrat de fauchage des accotements le long des chemins municipaux soit octroyé à Déneigement Daniel Arpin au tarif de 68\$ l'heure.

Soumissionnaires	Prix
Déneigement Daniel Arpin	68.00\$ de l'heure
Fauchage du nord	80.00\$ de l'heure

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

RÉSOLUTION 87-16**ENTENTE COLLECTE ET TRANSPORT DES MATIÈRES RÉSIDUELLES**

Il est proposé par madame la conseillère Danielle Hébert et résolu.

Que la directrice générale et la mairesse soient autorisées à signer l'entente intermunicipale entre la municipalité d'Amherst et la municipalité d'Huberdeau relativement au service de collecte et de transport des matières résiduelles pour la période du 1^{er} janvier 2016 au 31 décembre 2018 inclusivement.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

RÉSOLUTION 88-16**DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER ET DU RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE POUR L'ANNÉE 2015**

Il est proposé par monsieur Gabriel Dagenais et résolu.

Que le rapport financier et le rapport du vérificateur externe pour l'exercice financier 2015 soient acceptés tels que déposés.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

RÉSOLUTION 89-16**NOMINATION D'UN DÉLÉGUÉ ET D'UN SUBSTITUT POUR SIÉGER SUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA RÉGIE INCENDIE NORD-OUEST LAURENTIDES**

ATTENDU QUE l'entente intermunicipale relative à la protection contre les incendies et prévoyant la constitution d'une régie intermunicipale entre les municipalités d'Amherst, Arundel, Huberdeau, Lac-Supérieur, La Conception, La Minerve, Montcalm et Saint-Faustin-Lac-Carré doit recevoir prochaine l'approbation du MAMOT;

ATTENDU QU'afin de recevoir l'approbation du MAMOT, une date et un lieu pour la tenue de la première réunion devaient être fixés ;

ATTENDU QUE l'article 5 de l'entente stipule que le conseil de la régie sera formé d'un délégué provenant de chacun des conseils des municipalités parties à l'entente et

que chaque municipalité devra nommer un substitut qui remplacera le délégué, en cas d'absence ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame la conseillère Émilie Martel et résolu.

Que la mairesse, madame Évelyne Charbonneau agira comme délégué pour la municipalité d'Huberdeau et que monsieur Jean-François Perrier, conseiller, soit nommé comme substitut en cas d'absence de la mairesse.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

RÉSOLUTION 90-16
DÉMISSION DE MADAME ISABEL LEROUX EN TANT QU'OFFICIER MUNICIPAL EN BÂTIMENT ET EN ENVIRONNEMENT

ATTENDU QUE madame Isabel Leroux, officier municipal en bâtiment et en environnement a transmis un courriel en date du 18 avril nous informant qu'elle démissionnait de son poste à compter du 29 avril 2016 ;

ATTENDU QU'afin d'éviter de devoir toujours pourvoir ce poste nous devons modifier notre offre, soit offrir un travail à temps plein (4 jours/30 heures) et augmenter les tâches à être effectué par l'officier ;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par monsieur le conseiller Gabriel Dagenais et résolu ;

Que la démission de madame Isabel Leroux soit acceptée et qu'une offre d'emploi pour un officier municipal en bâtiment et en environnement 4 jours semaines / 30 heures semaines soit publiée. La personne à être engagée devra consentir à effectuer diverses tâches ne relevant pas directement des tâches normalement effectuées par un officier municipal en bâtiment et en environnement.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

RÉSOLUTION 91-16
NOMINATION DE NOUVEAUX POMPIERS

Il est proposé par madame la conseillère Danielle Hébert et résolu.

D'embaucher, messieurs Alexandre Legault et Jean-François Perrier, en tant que pompier pour le service incendie Huberdeau/Montcalm.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

RÉSOLUTION 92-16
ADOPTION DE LA POLITIQUE GÉNÉRALE DE L'ENTREPRISE 11-2016

ATTENDU QUE la municipalité d'Huberdeau désire prévenir et maintenir de saines relations professionnelles avec son personnel et qu'elle désire établir clairement les règles et normes à respecter pour l'ensemble du personnel municipal;

ATTENDU QUE la Mutuelle des municipalités du Québec suggère de mettre en place une politique en matière de harcèlement psychologique au travail et en matière de consommation d'alcool, de drogues et de médicaments

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame la conseillère Émilie Martel et résolu.

Que la politique générale de l'entreprise portant le numéro 11-2016 soit et est adoptée et qu'une copie de la présente politique soit transmise à l'ensemble du personnel municipal.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

RÉSOLUTION 93-16

RENCONTRE CULTURELLE INTERMUNICIPALE DU 9 JUIN 2016

Il est proposé par madame la conseillère Julie Thibodeau et résolu.

Que madame Danielle Hébert, conseillère est autorisée à participer à la rencontre culturelle intermunicipale du 9 juin 2016 qui se tiendra à la MRC des Laurentides. Les frais de déplacement sont remboursables sur présentations de pièces justificatives.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

RÉSOLUTION 94-16

DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT (2016)-100-20 MODIFIANT LE PLAN D'URBANISME (2008)-100 DE LA VILLE DE MONT-TREMBLANT

Il est proposé par monsieur le conseiller Louis Laurier et résolu.

Que le conseil confirme le dépôt d'une copie du règlement (2016)-100-20 modifiant le plan d'urbanisme (2008)-100 de la ville de Mont-Tremblant et relativement à diverses dispositions.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

RÉSOLUTION 95-16

DEMANDE DE COMMANDITE FEUILLET PAROISSIAL

Il est proposé par madame la mairesse Évelyne Charbonneau et résolu.

Que suite à la demande de commandite reçue de la Desserte Notre-Dame-de-la-Merci pour la participation au feuillet paroissial, qu'un montant de 50\$ soit accordé pour l'année 2016, cependant pour les prochaines années la demande devra être acheminée avant le 31 octobre, afin que le conseil puisse prévoir cette dépense dans son budget, le fait de ne pas se conformer à cette directive pourrait entraîner le rejet automatique de la demande.

Le conseil n'étant pas unanime sur cette résolution, madame Évelyne Charbonneau, mairesse, demande le vote;

Pour : Danielle Hébert, Jean-François Perrier et Louis Laurier.

Contre : Émilie Martel, Julie Thibodeau et Gabriel Dagenais.

La mairesse exerce donc son droit de vote en faveur de la demande, la majorité des membres étant en accord avec cette proposition, celle-ci est donc adoptée.

Adoptée à la majorité des conseillers (ères).

RÉSOLUTION 96-16

JOURNÉE DE LA TERRE

Il est proposé par madame la conseillère Julie Thibodeau et résolu.

Qu'autorisation est donnée à la directrice générale de payer les factures en regard aux dépenses effectuées lors des journées de la terre, soit : la location d'un projecteur au montant de 50\$, ainsi que la facture du conférencier au montant de 200\$, les fonds

amassés au montant de 80\$ lors des activités et qui seront remis à la municipalité, n'étant pas suffisant pour couvrir les dépenses.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

RÉSOLUTION 97-16
ACHAT D'UN PROJECTEUR D'OCCASION

Il est proposé par monsieur le conseiller Louis Laurier et résolu.

Que le conseil autorise l'achat d'un projecteur d'occasion de monsieur Jasmin Hugron au coût de 150\$.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

RÉSOLUTION 98-16
PANCARTE HÔTEL DE VILLE

ATTENDU QUE l'entreprise devant effectuer la nouvelle enseigne pour l'hôtel de ville/bibliothèque nous a fait parvenir une nouvelle proposition, le procédé proposé dans la première proposition n'étant plus utilisé, celui-ci n'étant pas assez durable ;

ATTENDU QUE la nouvelle proposition sera de meilleure qualité et plus durable ;

ATTENDU QUE l'entreprise nous propose de faire le panneau pour le même prix sauf qu'elle ne peut inclure l'installation, laquelle impliquerait une dépense supplémentaire de 225.00\$;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par monsieur le conseiller Jean-François Perrier et résolu.

D'autoriser l'entreprise Art Coté Créations à procéder selon la nouvelle proposition, soit, d'utiliser des panneaux de PVC 1½ pouces au lieu de l'extira, les lettres seront découpées en relief au lieu de gravé et les lignes en vinyle au lieu de gravé, l'installation sera effectuée par les employés de la municipalité.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

RÉSOLUTION 99-16
ACTIVATION D'UN CELLULAIRE POUR LE CAMP DE JOUR

Il est proposé par madame la conseillère Danielle Hébert et résolu.

Que la directrice générale, madame Guylaine Maurice, est autorisée à faire activer un nouveau cellulaire, ce cellulaire sera utilisé par la coordonnatrice du camp de jour.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

RÉSOLUTION 100-16
CONTES DE LA SIRÈNE

Il est proposé par madame la conseillère Émilie Martel et résolu.

Que madame Danielle Hébert est autorisée à effectuer des dépenses pour un montant de 40\$ pour son activité « contes de sirène d'Huberdeau » devant avoir lieu le 29 mai prochain.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

RÉSOLUTION 101-16
RENCONTRE BIBLIOTHÈQUE 1^{er} JUIN 2016

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-François Perrier et résolu.

Que madame Danielle Hébert, conseillère, et madame Carole Lachance sont autorisées à assister à la rencontre de la bibliothèque centrale qui aura lieu le 1er juin 2016 et qui se tiendra au théâtre des Marais de Val-Morin. Les frais de déplacement sont remboursables sur présentations de pièces justificatives.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

RÉSOLUTION 102-16
FLEURS DÉCÈS MONSIEUR GASTON PROVOST

Il est proposé par madame la conseillère Émilie Martel et résolu.

Qu'à la suite du décès de monsieur Gaston Provost, maire d'Huberdeau de 1975 à 1980. Que le conseil autorise l'achat de fleurs devant être déposées lors de la cérémonie devant avoir lieu le 11 juin prochain en l'église d'Huberdeau.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

RÉSOLUTION 103-16
LEVÉE DE LA SESSION

Il est proposé par monsieur le conseiller Louis Laurier et résolu;

Que la session soit levée, il est 20h20.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

Guylaine Maurice
Directrice générale/secrétaire-trésorière.

Je, Évelyne Charbonneau, mairesse, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Évelyne Charbonneau,
Mairesse.